

RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2001 B 01146
Numéro SIREN : 340 560 846
Nom ou dénomination : 2 I - INTER INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 04/11/2020 sous le numéro de dépôt 16498

Pour cesi appie
Gyona
de P...
AA

2I INTER INVESTISSEMENTS

Société anonyme

Au capital de 40 000 euros

Siège social : 46, rue de Verdun 91310 LONGPONT SUR ORGE

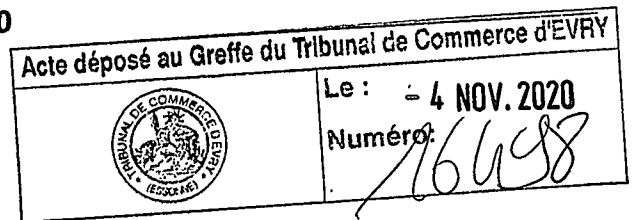
RCS Evry : B 340 560 846

RAPPORT DE GESTION

ETABLI PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PRESENTE A

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 16 MARS 2020



Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 30 septembre 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Nous vous donnerons ensuite lecture des rapports des Commissaires aux Comptes.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de la société au cours de l'exercice, résultats et situation financière

Durant cet exercice, notre chiffre d'affaires se maintient.

La situation financière de la société est satisfaisante.

L'endettement de la Société est essentiellement intra-groupe. Les acquisitions sont en effet financées au moyen des avances des filiales.

Ratio d'endettement

- endettement sur chiffre d'affaire	46.61%
- endettement sur capitaux propres	14.46%
- endettement net	7.93%
- coût moyen endettement	31.41%

Les établissements de Santé à l'enseigne CLINALLIANCE ont tous signé avec l'ARS un avenant ayant pour objet les annexes stratégiques au CPOM originaire.

L'ensemble des établissements du secteur médico-social sous l'enseigne REPOTEL a vu ses autorisations renouvelées à effet du 3 janvier 2017 pour une période de 15 ans.

L'établissement de GAMBETTA a signé en janvier 2018 à effet du 1^{er} février 2018 un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) pour une durée de 5 ans, ledit CPOM étant destiné à remplacer l'ancienne convention tripartite.

Les établissements de BRUNOY et MARCOUSSIS ont signé un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) pour une durée de 5 ans à effet du 1^{er} janvier 2019.

Toutes les EHPAD ont fait l'objet d'une évaluation interne en décembre 2018.

Les cliniques des Buttes Chaumont et de Pierrefitte Sur Seine ont fait l'objet d'une décision en date du 26 février 2019 certifiant lesdits établissements (niveau A) pour une durée de 6 ans.

Une décision de l'ARS en date du 28 mai 2019 a autorisé un nouvel établissement sur le site d'Etampes permettant l'activité de soins de suite et de réadaptation indifférenciés en hospitalisation de jour.

Notre société a pris une participation de 80% du capital social d'une nouvelle société CLINALLIANCE ETAMPES qui exploite l'autorisation de l'activité ci-dessus mentionnée.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le **1er octobre 2019** sont les suivants :

Nous allons poursuivre nos efforts afin de poursuivre et accroître le développement de notre groupe tout en surveillant la progression de nos frais d'exploitation.

- Evénements importants depuis la clôture de l'exercice

Les établissements de MAUREPAS, VOISINS, GENNEVILLIERS et ISSY LES MOULINEAUX ont signé un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) pour une durée de 5 ans à effet du 1^{er} janvier 2020.

L'établissement de CLINALLIANCE ETAMPES a initié son activité en hôpital de jour le 2 janvier 2020, le CPOM ayant été signé le 23 décembre 2019.

La Clinique de VILLIERS SUR ORGE a été autorisée par décision du 29 octobre 2019 à exercer une activité en hôpital de jour pour les affections des systèmes digestifs, métaboliques et endocriniens.

Cette activité doit être initiée courant mars 2020.

Notre société a pris une participation de 90% dans une société civile immobilière dénommée SCI PARIDA immatriculée au RCS EVRY le 27 janvier 2020 en vue d'acquérir un bien immobilier à Paris pour permettre l'exploitation d'une autorisation en date du 29 octobre 2019 délivrée par l'ARS pour une activité en hôpital de jour pour les affections des systèmes digestifs, métaboliques et endocriniens, et affections de la personne âgée polyopathologique, dépendante ou à risque de dépendance.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

- Activités des filiales, et participation

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et au résultat des filiales de notre société et des sociétés qu'elle contrôle.

- Prises de participation ou prises de contrôle

Nous vous rappelons les prises de participation de notre société.

REPOTEL (20,29%), REPOTEL BRUNOY (97,31%), SCI REPOTEL LES CHARTIERES (99,5%), CLINIQUE MEDICALE DE VILLIERS SUR ORGE (77.65%), SCI REPOTEL SAVIGNY LE TEMPLE (80 %), SCI REPOTEL FINETSO (98 %), REPOTEL MAUREPAS (2,4%), SCI REPOTEL ANADAV GAMBETTA (99 %), SCI DANASO (99 % des parts en usufruit), SCI ESSONNE CELESTINS (99,99%), SCI FONTENAY (90%), SARL CLINALLIANCE FONTENAY (99%), SARL REPOTEL GAMBETTA (99,8 %), SCI CLAVEL FESSART (99,9%), SARL REPOTEL ISSY (99%), SCI ISSY (90%), SARL CLINALLIANCE PARIS BUTTES CHAUMONT (95%), SARL CLINIQUE DE READAPTATION DE PIERREFITTE (70%), SCI PIERREFITTE (90%), SAS REPOTEL VOISINS LE BRETONNEUX (50%), SAS SOCIETE NOUVELLE REPOTEL GENNEVILLIERS (50%), SCI BOUVILLE (99%), SCI SAINT CLOUD (90%), SASU LES JARDINS DE SAINT CLOUD (100%), TREASURE TENDENDY (100%), ELEGANT MYSTERY (100%), DANTUGALUM (100%), SAS CLINALLIANCE ETAMPES (80%), SCI PARIDA (90%).

RESULTATS-AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le **30 septembre 2019**, le chiffre d'affaires s'est élevé à **6 055 509 euros** contre à **6 103 698 euros** pour l'exercice précédent soit une variation de **-0.79%**.

Le montant des traitements et salaires s'élève à **2 619 522 euros** contre **2 522 882 euros** pour l'exercice précédent, soit une variation de **+3.83%**.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à **1 098 180 euros** contre **1 111 835 euros** pour l'exercice précédent, soit une variation de **-1.23%**.

L'effectif salarié moyen s'élève à **48** contre **45** pour l'exercice précédent, soit une variation de **+6.67%**.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint un total de **5 942 805 euros** contre **5 881 040 euros** l'exercice précédent, soit une variation de **+1.05%**.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à **646 946 euros** contre **234 131 euros** pour l'exercice précédent, soit une variation de **+176.32%**.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de **5 273 108 euros** des produits et frais financiers, il s'établit à **5 920 055 euros** contre **3 142 437 euros** l'exercice précédent.

Après prise en compte,

- du résultat exceptionnel de **-272 251 euros** contre **16 028 euros** l'exercice précédent,

- de l'impôt sur les sociétés de **1 015 779 euros** contre **1 008 399 euros** pour l'exercice précédent,

L'exercice clos le **30 septembre 2019** se traduit par un bénéfice de **4 632 025 euros** contre un bénéfice de **2 150 066 euros**, l'exercice précédent, soit une variation de **+115.44 %**.

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un **bénéfice de 4 632 025 euros**.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

- Bénéfice de l'exercice	4 632 025 euros
● En totalité au compte « report à nouveau »	4 632 025 euros

Et prélèvement sur le compte «report à nouveau » de la somme de **2 500 000 euros** soit un dividende de **2 500 000 euros**, soit par action un dividende de **1 000 euros** distribuable au plus tard le **15 avril 2020**.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de **17 011 3654 euros**.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis modifié du Code Général des Impôts, nous vous rappelons les dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices :

- Exercice clos le 30 septembre 2016 : NEANT
- Exercice clos le 30 septembre 2017 : **4 000 000 euros** soit par action **1 600 euros** .
- Exercice clos le 30 septembre 2018 : **2 500 000 euros** doit par action **1 000 euros**.

- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code Général des Impôts ; nous vous indiquons qu'il n'y a pas de dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code.

- Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L225-38 DU CODE DE COMMERCE

Conventions Anciennes

- Convention d'animation et d'assistance du 01/10/2016
- Convention de prestations de services 10/10/88
- Mandat de gestion de trésorerie 9/04/96
- Nantissement du fonds de commerce et des actions de la Clinique au profit de la SA 2I
- Cautions de la 2I au profit de Natexis Bail et BICS (Clavel Fessart)
- Cautions de la 2I au profit de la SCI REPOTEL LES CHARTIERES à hauteur de 15,5 M
- Bail commercial avec la Clinique (bureaux 43 rue de Verdun - Villiers)
- Bail commercial avec la SCI DANA (bureaux 46 rue de Verdun – Longpont)
- Avenant au bail commercial avec la Clinique
- Mandat de gestion de trésorerie avec la SCI SAINT CLOUD
- Garantie bancaire financement SCI SAINT CLOUD
- Mandat de gestion de trésorerie du 1^{er} avril 2016 avec TREASURE TENDENCY et ELEGANT MYSTERY
- convention de trésorerie avec la filiale LES JARDINS DE SAINT CLOUD
- Révision bail commercial avec la Clinique de Villiers (bureaux) à effet du 1/10/2017
- Révision bail commercial avec DANA à effet du 1/10/2017 .

Conventions Nouvelles

Néant

Nous vous demandons conformément à l'article L.225-40 du Code de Commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L225-38 du même Code qui se sont poursuivies et conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par notre Conseil d'Administration.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du code du commerce, les informations sur les délais de paiements des fournisseurs figurent ci-après :

Solde au 30 septembre 2018	438 903
Echus	3 701
Non échus 0 à 30 jours	187 614
Non échus 31 à 60 jours	16 488
Non échus + 61 jours	231 100

Solde au 30 septembre 2019	487 513
Echus	1 409
Non échus 0 à 30 jours	96 184
Non échus 31 à 60 jours	62 056
Non échus + 61 jours	327 864

Conformément aux dispositions des articles L.441-6-1 et D.441-4 du code du commerce, les informations sur les délais de paiements des clients figurent ci-après :

Solde au 30 septembre 2018	18 323
Echus	
Non échus 0 à 30 jours	18 323
Non échus 31 à 60 jours	
Non échus + 61 jours	

Solde au 30 septembre 2019	26 315
Echus	
Non échus 0 à 30 jours	26 315
Non échus 31 à 60 jours	
Non échus + 61 jours	

LISTE DES MANDATS ET FONCTION DES ADMINISTRATEURS

François BOUÑIOL est :

Administrateur des sociétés suivantes :

- SA 2I INTER INVESTISSEMENTS

Président du Conseil d'Administration des sociétés suivantes :

- SA 2I INTER INVESTISSEMENTS

Président des Sociétés suivantes :

- SAS CLINIQUE MEDICALE DE VILLIERS SUR ORGE

- SAS REPOTEL
- SAS REPOTEL BRUNOY
- SAS REPOTEL MAUREPAS
- SAS Société Nouvelle REPOTEL GENNEVILLIERS
- SAS REPOTEL VOISINS LE BRETONNEUX

Gérant des sociétés suivantes :

- SARL REPOTEL GAMBETTA
- SARL CLINALLIANCE FONTENAY
- SARL REPOTEL ISSY
- SARL CLINALLIANCE PARIS BUTTES CHAUMONT
- SARL CLINALLIANCE PIERREFITTE

Votre Conseil, vous invite, après lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

2I INTER INVESTISSEMENTS

Société anonyme

Au capital de 40 000 euros

Siège social : 46, rue de Verdun 91310 LONGPONT SUR ORGE

RCS Evry : B 340 560 846

Pour ce...
certifier selon
le Procès-verbal
A.D.

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 16 MARS 2020

L'an Deux Mille Vingt, le 16 mars
à 16 heures,

Les actionnaires de la société "2I INTER INVESTISSEMENTS", société anonyme au capital de 40 000 euros divisé en 2 500 actions de 16 euros chacune, dont le siège est 46, rue de Verdun 91310 LONGPONT SUR ORGE, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à son siège, sur convocation du Conseil d'Administration selon lettre recommandée adressée le 2 mars 2020 à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émarginée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur François BOUNIOL, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Madame Anaïs BOUNIOL et Monsieur David BOUNIOL, les 2 actionnaires acceptant cette fonction, sont appelées comme scrutateurs.

Madame Isilda LAGES est désignée comme secrétaire.

La Société Lionel GUIBERT et la SARL ATRIOM, Commissaires aux Comptes titulaires, régulièrement convoqués par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 2 mars 2020, est présente en la personne de Monsieur FORTLACROIX pour la société Lionel GUIBERT et absente, pour la SARL ATRIOM.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 2 499 actions sur les 2 500 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus que le quorum du quart requis par la loi, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- les copies de l'avis de réception de la lettre de convocation adressées aux actionnaires et les récépissés postaux,
- la copie et l'avis de réception de la lettre de convocation des Commissaires aux Comptes,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés, et la liste des actionnaires,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au **30 septembre 2019**,
- le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration
- les rapports des Commissaires aux Comptes,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires et aux Commissaires aux Comptes ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

l'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration,
- Lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le **30 septembre 2019** et quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L225-38 et suivants du Code de Commerce et approbation desdites conventions,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration puis du rapport général et du rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés **le 30 septembre 2019**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos **le 30 septembre 2019**, quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration, et décide d'affecter le bénéfice de **4 632 025 euros**

- **En totalité au compte « report à nouveau »** **4 632 025 euros**

- Et le prélèvement sur le compte « report à nouveau » de la somme de **2 500 000 euros** soit un dividende de **2 500 000 euros**, soit par action un dividende de **1000 euros** distribuable au plus tard **le 15 avril 2020**.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de **17 011 365 euros** .

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte de la distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices :

- Exercice clos le 30 septembre 2016 : néant :
- Exercice clos le 30 septembre 2017 : **4 000 000 euros**
- Exercice clos le 30 septembre 2018 : **2 500 000 euros**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles L225-38 et L225-40 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve chacune des dites conventions qui se sont conclues ou poursuivies au cours de l'exercice, et ratifie spécifiquement les conventions relevant de l'article L225-42 du Code de Commerce.

Chaque intéressé n'ayant pas pris part au vote distinct de la convention le concernant, cette résolution est adoptée à l'unanimité des autres actionnaires présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.


Les Scrutateurs

Le Président

Le Secrétaire

SARL ATRIOM
3, place des Victoires
75001 PARIS

SOCIETE LIONEL GUIBERT
80, rue Blanche
75009 PARIS

pour être certifier
conforme
L. Prud'homme


SA 2I INTER-INVESTISSEMENTS

---:---:---

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019**

---:---:---

À l'Assemblée Générale
de la Société 2I-INTER INVESTISSEMENTS SA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société 2I-INTER INVESTISSEMENTS SA relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des Articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues pour la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Les informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'Article D 441-4 du Code de commerce n'appellent pas d'observation de notre part.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'Article L. 225-37-4 du Code de commerce.

INFORMATIONS RÉSULTANT D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Une description des responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

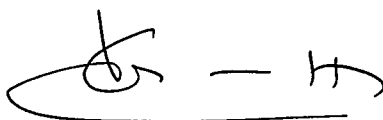
Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Une description détaillée des responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 28 février 2020

Les Commissaires aux Comptes

SARL ATRIOM



Représentée par Jérôme GIANNETTI

SOCIETE LIONEL GUIBERT



Représentée par Lionel GUIBERT

SA 2I INTER-INVESTISSEMENTS

-:-:-:-

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
(Résumé des comptes annuels)EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES ET RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

-:-:-:-

Au cours de l'exercice, les capitaux propres hors subventions de votre Société ont évolué comme suit :

Les capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent, avant affectation du résultat, s'élevaient à € 16 329 274,78

Le résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018, soit € 2 150 066,06, a été affecté, conformément aux décisions de votre Assemblée Générale du 15 février 2019, au poste "report à nouveau" 2 150 066,06

Par ailleurs, les décisions prises par votre Assemblée Générale du 15 février 2019 ont entraîné les variations suivantes :

- Prélèvement sur le report à nouveau	€ (3 150 000,00)	
- Prélèvement sur les réserves d'un dividende de	<u>(450 000,00)</u>	
Total	€ <u>(3 600 000,00)</u>	<u>(3 600 000,00)</u>

conduisant à des capitaux propres, avant résultat de l'exercice au 30 septembre 2019, de € 14 879 340,84

Le résultat de l'exercice se traduit par un bénéfice net de € 4 632 024,61, conduisant à des capitaux propres de € 19 511 365,45

SA 2I INTER-INVESTISSEMENTS

**ANNEXE AU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019**

**DESCRIPTION DES RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES
CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX
COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

**DESCRIPTION DES RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'Article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	91 861.45	88 745.05	3 116.40	5 208.57	2 092.17	40.17
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	3 056 430.88		3 056 430.88	4 381 430.88	1 325 000.00	30.24
	Constructions	5 900 423.25	48 859.94	5 851 563.31	9 621 420.10	3 769 856.79	39.18
	Installations techniques, matériel et outillage	357 043.24	334 323.71	22 719.53	29 446.90	6 272.37	22.85
	Autres immobilisations corporelles	1 538 404.74	1 046 415.93	491 988.81	438 393.69	53 595.12	12.23
	Immobilisations en cours	5 133 272.85		5 133 272.85	4 496 955.47	636 317.38	14.15
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
Autres participations	12 987 227.40	5 000.00	12 982 227.40	12 978 227.40	4 000.00	0.03	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	49 911.00	49 911.00		49 911.00	49 911.00	100.00	
Prêts							
Autres immobilisations financières	1 575.00		1 575.00	1 575.00			
Total II	29 116 149.81	1 573 255.63	27 542 894.18	32 002 569.01	4 459 674.83	13.94	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	44 680.69		44 680.69	45 861.26	1 180.57	2.57
	Avances et acomptes versés sur commandes	148 962.50		148 962.50	98 218.93	50 743.57	51.66
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	432 102.54		432 102.54	716 095.66	283 993.12	39.66
	Autres créances	60 379 851.63	2 643 857.00	57 735 994.63	55 693 924.38	2 042 070.25	3.67
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement	357.22		357.22	191.50	165.72	86.54	
Disponibilités	1 274 612.43		1 274 612.43	1 430 992.45	156 380.02	10.93	
Charges constatées d'avance (3)	91 698.54		91 698.54	79 144.35	12 554.19	15.86	
Total III	62 372 265.55	2 643 857.00	59 728 408.55	58 064 428.53	1 663 980.02	2.87	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	91 488 415.36	4 217 112.63	87 271 302.73	90 066 997.54	2 795 694.81	3.10	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an 1 575.00

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 40 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	40 000.00	40 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	4 000.00	4 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	14 826 485.95	15 276 485.95	450 000.00	2.95
	Report à nouveau	8 854.89	1 008 788.83	999 933.94	99.12
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	4 632 024.61	2 150 066.06	2 481 958.55	115.44
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	19 511 365.45	18 479 340.84	1 032 024.61	5.58
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		521 120.00	521 120.00	100.00
	Total III		521 120.00	521 120.00	100.00
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 822 954.18	3 533 479.87	710 525.69	20.11
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	63 199 755.49	63 423 638.72	223 883.23	0.35
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	487 513.24	438 903.15	48 610.09	11.08
	Dettes fiscales et sociales	811 632.83	3 502 495.96	2 690 863.13	76.83
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	59 706.86		59 706.86		
Autres dettes	378 374.68	168 019.00	210 355.68	125.20	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	67 759 937.28	71 066 536.70	3 306 599.42	4.65
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	87 271 302.73	90 066 997.54	2 795 694.81	3.10

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

65 652 382.28 68 244 382.70

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12			Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	183 715.05		183 715.05	129 254.51	54 460.54	42.13
Production vendue de biens						
Production vendue de services	5 871 793.88		5 871 793.88	5 974 443.40	102 649.52	1.72
Chiffre d'affaires NET	6 055 508.93		6 055 508.93	6 103 697.91	48 188.98	0.79
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			534 220.37	11 472.71	522 747.66	NS
Autres produits			22.15	0.51	21.64	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			6 589 751.45	6 115 171.13	474 580.32	7.76
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			182 526.36	136 205.27	46 321.09	34.01
Variation de stock (marchandises)			1 180.57	6 950.76	8 131.33	116.98
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			1 678 198.17	1 672 843.16	5 355.01	0.32
Impôts, taxes et versements assimilés			199 095.61	199 252.91	157.30	0.08
Salaires et traitements			2 619 521.91	2 522 881.81	96 640.10	3.83
Charges sociales			1 098 179.63	1 111 835.10	13 655.47	1.23
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			163 942.92	244 862.74	80 919.82	33.05
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			159.90	110.24	49.66	45.05
Total des Charges d'exploitation (II)			5 942 805.07	5 881 040.47	61 764.60	1.05
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			646 946.38	234 130.66	412 815.72	176.32
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/09/2019 12	Exercice N-1 30/09/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	7 156 661.72	4 823 311.13	2 333 350.59	48.38
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	25.02	4 439.16	4 414.14	99.44
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	7 156 686.74	4 827 750.29	2 328 936.45	48.24
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	996 837.00	982 646.00	14 191.00	1.44
Intérêts et charges assimilées (4)	886 741.42	936 798.03	50 056.61	5.34
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	1 883 578.42	1 919 444.03	35 865.61	1.87
2. Résultat financier (V-VI)	5 273 108.32	2 908 306.26	2 364 802.06	81.31
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	5 920 054.70	3 142 436.92	2 777 617.78	88.39
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		17 660.18	17 660.18	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	4 800 000.00	1 500.00	4 798 500.00	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	4 800 000.00	19 160.18	4 780 839.82	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 216.84	3 132.04	1 084.80	34.64
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	5 068 034.25		5 068 034.25	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	5 072 251.09	3 132.04	5 069 119.05	NS
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	272 251.09	16 028.14	288 279.23	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 015 779.00	1 008 399.00	7 380.00	0.73
Total des produits (I+III+V+VII)	18 546 438.19	10 962 081.60	7 584 356.59	69.19
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	13 914 413.58	8 812 015.54	5 102 398.04	57.90
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	4 632 024.61	2 150 066.06	2 481 958.55	115.44

* Y compris Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

15 229.82

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

7 156 662.00 4 823 311.00

867 693.00 913 400.00

SIBIRIL JEAN FRANCOIS

SA HOLDING 2I INTER INVESTISSEMENT

46 RUE DE VERDUN

91310 LONGPONT SUR ORGE

ANNEXE DU 01/10/2018 AU 30/09/2019

SIBIRIL JEAN FRANCOIS
64 Boulevard de REUILLY

75012 PARIS
01 43 47 20 00

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition des immobilisations (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Contructions	20 et 40 ans
- Agencements et aménagements divers	5 et 10 ans
- Matériel et outillage	4, 5, 6 et 10 ans
- Matériel de transport	1 et 4 ans
- Matériel de bureau	4 et 10 ans
- Mobilier	5 et 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation. Il s'agit notamment des constructions.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour dépréciation

Les provisions pour dépréciation des créances correspondent à la situation nette négative d'une filiale pour 2 643 857 €.

Indemnités de fin de carrière

A leur départ à la retraite, les salariés de la société perçoivent une indemnité conformément à la loi et aux dispositions de la convention collective.

La société n'ayant pas opté pour la méthode préférentielle qui consiste à provisionner les indemnités de fin de carrière, ces dernières sont indiquées en engagement hors bilan.

L'engagement hors bilan a été calculé selon la méthode rétrospective prorata temporis avec un taux d'actualisation de 0,77% et un taux d'augmentation des salaires de 2%. Il s'élève à 144 171 €.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 51 896 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	51 896
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	51 896

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
Terrains	97 715		
Constructions sur sol propre	4 381 431		
Constructions sur sol d'autrui	9 823 596		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	51 828		
Installations générales agencements aménagements divers	354 775		2 268
Matériel de transport	48 801		12 439
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	211 335		
Immobilisations corporelles en cours	1 100 355		167 188
	4 496 955		636 317
TOTAL	20 469 076		818 213
Autres participations	12 983 227		4 000
Autres titres immobilisés	49 911		
Prêts, autres immobilisations financières	1 575		
TOTAL	13 034 713		4 000
TOTAL GENERAL	33 601 505		822 213

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains		5 854	91 861	91 861
Constructions sur sol propre		1 325 000	3 056 431	3 056 431
Constructions sur sol d'autrui		3 975 000	5 848 596	5 848 596
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			51 828	51 828
Installations générales agencements aménagements divers			357 043	357 043
Matériel de transport			61 241	61 241
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			211 335	211 335
Immobilisations corporelles en cours		1 714	1 265 829	1 265 829
			5 133 273	5 133 273
TOTAL		5 301 714	15 985 575	15 985 575
Autres participations			12 987 227	12 987 227
Autres titres immobilisés			49 911	49 911
Prêts, autres immobilisations financières			1 575	1 575
TOTAL			13 038 713	13 038 713
TOTAL GENERAL		5 307 568	29 116 150	29 116 150

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	92 507	2 092	5 854	88 745
Constructions sur sol propre	207 735	24 231	231 966	
Constructions sur sol d'autrui	46 269	2 591		48 860
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	325 328	8 995		334 324
Installations générales agencements aménagements divers	37 573	3 582		41 155
Matériel de transport	168 783	10 572		179 355
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	715 741	111 879	1 714	825 906
TOTAL	1 501 429	161 851	233 680	1 429 600
TOTAL GENERAL	1 593 936	163 943	239 534	1 518 345

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	2 092				
Constructions sur sol propre	24 231				
Constructions sur sol d'autrui	2 591				
Instal.techniques matériel outillage indus.	8 995				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 582				
Matériel de transport	10 572				
Matériel de bureau informatique mobilier	111 879				
TOTAL	161 851				
TOTAL GENERAL	163 943				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	521 120		521 120		
TOTAL	521 120		521 120		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur titres de participation	5 000				5 000
Sur autres immobilisations financières		49 911			49 911
Autres provisions pour dépréciation	1 696 931	946 926			2 643 857
TOTAL	1 701 931	996 837			2 698 768
TOTAL GENERAL	2 223 051	996 837	521 120		2 698 768
Dont dotations et reprises d'exploitation financières		996 837	521 120		

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières		1 575	1 575	
Autres créances clients		432 103	432 103	
Personnel et comptes rattachés		187	187	
Impôts sur les bénéfices		44 514	44 514	
Taxe sur la valeur ajoutée		41 348	41 348	
Groupe et associés		59 881 932	59 881 932	
Débiteurs divers		411 872	411 872	
Charges constatées d'avance		91 699	91 699	
TOTAL		60 905 228	60 905 228	

Etat des dettes		Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine		2 822 954	715 399	2 107 555	
Fournisseurs et comptes rattachés		487 513	487 513		
Personnel et comptes rattachés		355 477	355 477		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		311 341	311 341		
Taxe sur la valeur ajoutée		119 711	119 711		
Autres impôts taxes et assimilés		25 104	25 104		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		59 707	59 707		
Groupe et associés		63 199 755	63 199 755		
Autres dettes		378 375	378 375		
TOTAL		67 759 937	65 652 382	2 107 555	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		710 326			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.		27 661			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16.0000	2 500			2 500

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
- Marchandises revendues en l'état	44 681	45 861		1 181
Approvisionnements				
Total I	44 681	45 861		1 181
Production				
Production en cours				

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan		Montant
Créances clients et comptes rattachés		405 787
Total		405 787

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan		Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		800
Emprunts et dettes financières diverses		217 454
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		33 758
Dettes fiscales et sociales		537 677
Autres dettes		345 129
Total		1 134 818

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		91 699
Total		91 699

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	16 329 275
Affectation de résultat à la situation nette de l'AGO	2 150 066
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	18 479 341
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	18 479 341
Variation en cours d'exercice	
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	18 479 341
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS	

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	183 715
Produits des activités annexes	5 871 794
Total	6 055 509

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	16
Employés	32
Total	48

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	5 920 055	1 105 124
Résultat exceptionnel (hors participation)	272 251	89 345
Résultat comptable (hors participation)	5 647 804	1 015 779

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

(PCG Art. 831-2/18 et Art. 832-12)

	Montant
Résultat de l'exercice	4 632 025
Impôt sur les bénéfices	1 015 779
Résultat avant impôt	5 647 804
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires avant impôt	5 647 804

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art 531-2/9)

Engagements donnés

Engagements en matière de pensions		144 171
Autres engagements donnés :		160 207
Engagements de crédit-bail mobilier	160 207	
Total (1)		304 378

Engagements reçus

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			176 792		176 792
Amortissements					
- dotations de l'exercice			23 572		23 572
Total			23 572		23 572
Redevances payées					
- exercice			17 801		17 801
Total			17 801		17 801
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			35 601		35 601
- entre 1 et 5 ans			124 606		124 606
Total			160 207		160 207
Valeur résiduelle					
- entre 1 et 5 ans			1 768		1 768
Total			1 768		1 768
Montant en charge sur l'exercice			15 230		15 230

ANNEXE

Exercice du 01/10/2018 au 30/09/2019

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Autres :	
- Investissement construction	8 124
Total des allègements	8 124

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCC Art. 831-3 et 832-13)

Société	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis et non remboursés	Quantité et avoirs donnés par la société	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat net du dernier exercice	Dividendes encaissés par la société
				brute	nette					
A. Renseignements détaillés										
- Filiales détenues à + de 50%										
- SCI ESSONNE CELESTINS	1 074 765		99,99	960 429	960 429			209 938	80 246	
- SCI CLAVEL FESSART	150		99,90	1 699 304	1 699 304			2 066 199	1 503 398	
- SARL REPOTEL GAMBETTA	8 000	6 766 010	99,80	7 607	7 607			3 495 924	832 492	
- SCI REPOTEL LES CHARTIERES	1 524	138 729	99,50	1 372 041	1 372 041			2 875 062	1 625 064	
- SARL CLINALLIANCE FONTENAY	8 000	3 738 939	99,00	7 546	7 546			5 376 337	140 965	
- SARL REPOTEL ISSY LES MOULIN	8 000	4 939 908	99,00	7 920	7 920			3 630 586	710 734	
- SCI ANADAV GAMBETTA	1 524	2 638 978	99,00	1 509	1 509			813 728	487 220	
- SCI BOUVILLE	1 600		99,00	179 880	179 880			908 064	511 118	
- SCI DANASO	1 524		98,00	1 509	1 509			92 807	80 804	
- SCI REPOTEL FINETSO	1 524		98,00	74 700	74 700			88 459	84 536	
- SAS BRUNOY	1 107 800	16 713 057	97,31	1 286 670	1 286 670			7 820 032	1 685 556	
- SARL CLINALLIANCE BUTTES CHA	8 000	9 670 946	95,00	7 600	7 600			17 012 735	1 149 067	
- SCI FONTENAY	1 524		90,00	1 372	1 372			507 733	381 814	
- SCI ISSY	1 600	1 301 415	90,00	1 440	1 440			540 860	361 260	
- SCI SAINT CLOUD	1 600	2 665 036	90,00	1 140	1 440			435 671	796 442	
- SCI PIERREFITTE	1 600		90,00	1 440	1 440			2 135 519	105 446	
- SCI SAVIGNY	1 524	1 516 273	80,00	1 219	1 219			502 551	321 402	
- SAS CLINALLIANCE VILLIERS	40 000	18 782 344	77,65	5 581 482	5 581 482			20 366 706	1 990 810	
- SARL CLINALLIANCE PIERRETTT	118 032	1 921 259	70,00	82 624	82 624			11 736 372	273 438	
- SAS LES JARDINS DE ST CLOUD	5 000	1 706 931	100,00	5 000	5 000			604 011		
- SARL TREASURE TENDENCY	5 000	312 131	100,00	5 000	5 000				102 650	
- SARL ELEGANT MYSTERY	5 000	21 990	100,00	5 000	5 000				237 013	
- SAS DANFUGALUM LDA	5 000	133 294	100,00	5 000	5 000				54 271	
- SAS CLINALLIANCE ETAMPES	5 000		80,00	4 000	4 000					
- (1er ex. clos le 30/09/2020)										
- Participations détenues entre 10 et 50 %										
- SAS REPOTEL MARCOUSSIS	93 600	8 636 453	20,29	274 408	274 408			2 991 212	716 432	
- SAS REPOTEL VOISINS	966 200	4 300 920	50,00	492 828	492 828			2 740 462	708 243	
- SAS STE NOUVELLE REPOTEL GEN	1 830 820	3 031 297	50,00	919 767	919 767			2 287 806	415 979	1 200 000
B. Renseignements globaux										
- Filiales non reprises en A										
- Participations non reprises en A										